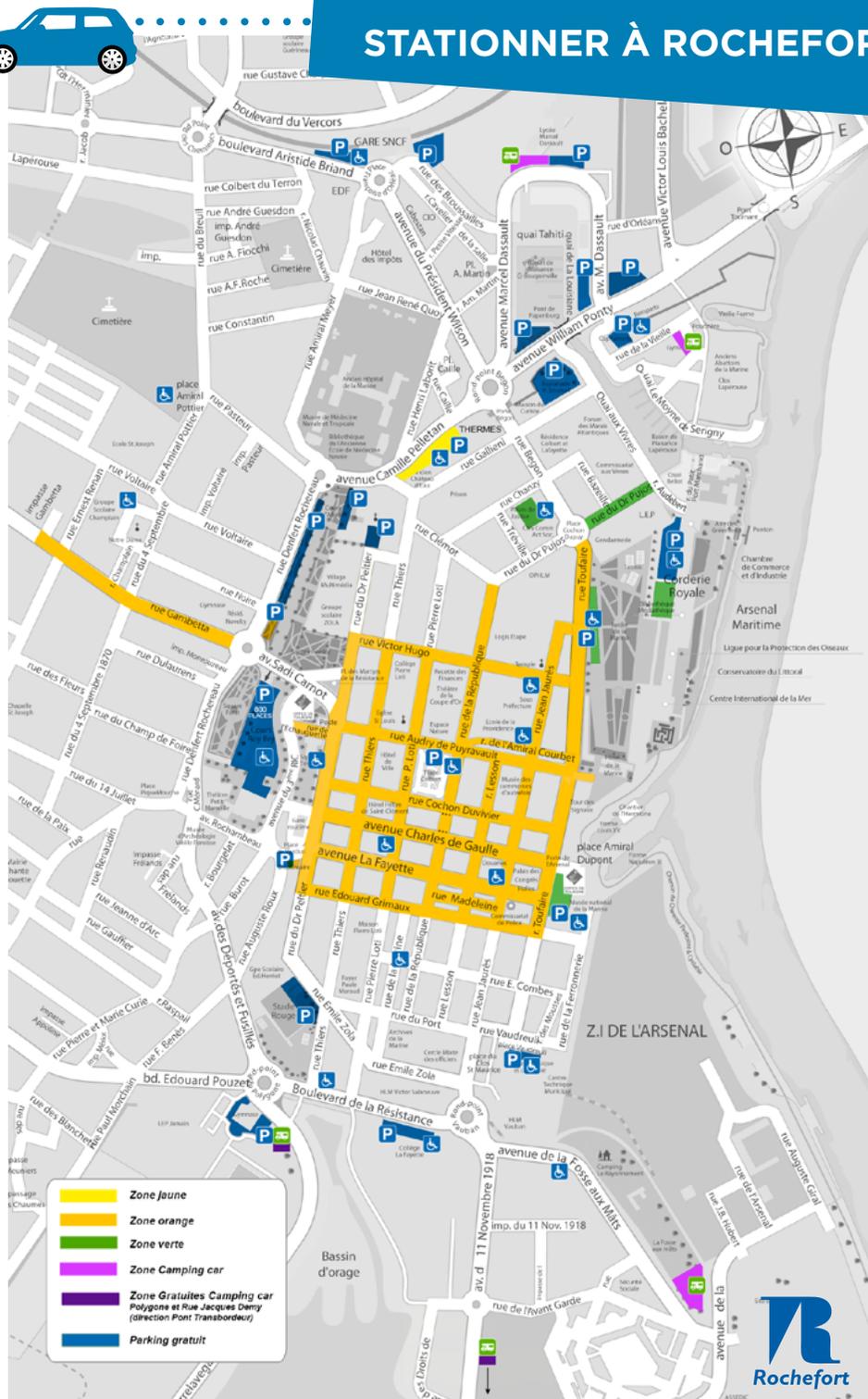




**PIÉTONS, CYCLISTES,
AUTOMOBILISTES,
PARTAGEONS LA RUE !**



Edition 2018 - Ne pas jeter sur la voie publique





Rochefort (sauf les grands axes) est désormais en zone 30 : automobilistes, transports en commun, cyclistes et piétons, cohabitent de façon respectueuse.

Priorité à votre sécurité :



Toute la ville est à 30 km/h sauf sur les boulevards et les avenues où la vitesse ne doit pas excéder 50 km/h et hors agglomération 70 ou 80 km/h

À PIED



Le piéton peut traverser en tout point de la chaussée mais reste vigilant

À VÉLO



Comme la vitesse des voitures est faible, les cyclistes sont autorisés à circuler dans les deux sens y compris dans les rues à sens unique pour les automobilistes. Les cyclistes sont tenus de respecter les priorités à droite. Chacun sera vigilant aux carrefours.

EN VOITURE



Circulation plus fluide, plus conviviale donc plus de sécurité pour tous.

**PIÉTONS
CYCLISTES**
Respectons les règles



TEMPS DE RÉACTION : ENVIRON 1 SECONDE ; FREINAGE PAR TEMPS SEC.



Temps de réaction
.....
8 m

Freinage

5 m



TOTAL : 13 m

A 30 km/h, si un enfant s'élançait à 13 m devant un automobiliste, celui-ci peut s'arrêter à temps



Temps de réaction
.....
12 m

Freinage

14 m

TOTAL : 26 m

A 50 km/h, l'automobiliste n'aura même pas commencé à freiner et renversera l'enfant



TARIFS ZONE ORANGE	
12 mn	0,20 €
30 mn	0,50 €
1h	1,00 €
1h30	1,50 €
2h	2,00 €
2h15	25 € (FPS)

Tarifs applicables du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h. Durée du stationnement limitée à 2h15 consécutives.

TARIFS ZONE JAUNE	
12 mn	0,20 €
30 mn	0,50 €
1h	1,00 €
1h30	1,50 €
2h	2,00 €
2h30	2,50 €
3h	3,00 €
3h15	25 € (FPS)

Tarifs applicables du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h. Durée du stationnement limitée à 3h15 consécutives.

TARIFS ZONE VERTE	
15 mn	0,20 €
1h	0,80 €
2h	1,50 €
3h	2,00 €
4h	2,50 €
5h	3,00 €
7h	4,00 €
7h15	25 € (FPS)

Tarifs applicables 7j/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h. Gratuité le samedi à partir de 12h. Durée du stationnement limitée à 7h15 consécutives.



STATIONNEMENT PROLONGÉ

Ne pas laisser sa voiture stationnée plus de 48 heures au même endroit.



PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Stationnement sur les places réservées et sur toute autre place de parking sans paiement exigé.



PRIORITÉ À DROITE

Attention, respectez les nombreuses priorités à droite dans Rochefort.



POLICE MUNICIPALE

92 rue Thiers - 17300 ROCHEFORT
05 46 82 91 97

Sur simple appel téléphonique, envoi d'un courriel, d'un courrier, de rencontre physique, par le biais d'un formulaire en ligne, les Rochefortais et les visiteurs peuvent signaler un éclairage défectueux, un trou dans le trottoir, un élagage d'arbres, la présence de sacs poubelles sur le trottoir, une situation inhabituelle sur le domaine public,...

Contact :

Ville de Rochefort - Service Proximité
BP 60030 - 17301 ROCHEFORT Cedex
Tél. 05 46 82 65 65
<https://demarches.ville-rochefort.fr/proximite/demande-de-proximite/>